



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240207-B20240206\_09\_SI-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le six février à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le trente janvier sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### Etaient présents :

M. Michel PAQUET,  
MM. Roland BALCERZAK (à partir du point 7), Bernard ZENNER, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

Absente avec procuration : Rachel ZIROVNIK à Michel PAQUET

Etait excusé : Michel HERGAT

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 8 (puis 9 à partir du point 7)  
Nombre de votants : 9 (puis 10 à partir du point 7)

Étaient également présents : Thomas HERBER, Responsable des Pôles techniques, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission

Etait excusé: Olivier HAUDOT, DGS



## **9. Objet : Tarifs Espace aquatique Cap Vert**

Vu la délibération n° 9 du Conseil communautaire du 25 septembre 2018 actant le principe de la régie directe pour la gestion de l'espace aquatique Cap Vert de Breistroff-la-Grande à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,

Vu la délibération n° 11 du Conseil communautaire du 4 décembre 2018 fixant les tarifs au public,

Vu la délibération n° 5 du Conseil communautaire du 29 janvier 2019 ayant pour objet la clarification de l'accès gratuit à l'Espace aquatique Cap Vert à Breistroff-la-Grande,

Vu la décision n° 3 du Bureau communautaire du 29 janvier 2019 fixant les tarifs au public complémentaires,

Vu la décision n° 5 du Bureau communautaire du 19 mars 2019 fixant tarifs au public complémentaires,

Une réflexion a été menée sur le système d'abonnement pour les cours d'aquagym, suite à des plaintes sur la période estivale 2023 et la modification du planning d'activité. De plus, une formule tarifaire, pour les cours d'aquabike, avantageuse pour les clients fidèles doit être mise en place.

Considérant cet exposé,

**Après avis favorable de la Commission « politique Sport » en date du 6 décembre 2023,**

**Il est demandé au Bureau Communautaire :**

- **de fixer les tarifs des prestations ci-après de l'espace aquatique, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024, selon le tableau suivant :**

Prestations		Plein Tarif	Tarif Personnel CCCE (50%)
Aquagym	La séance	10 €	5 €
	Abonnement annuel Septembre à juin	200 € Droits d'entrée inclus	100 €
	Abonnement 6 mois Janvier à juin	120 € Droits d'entrée inclus	60 €
	Abonnement 3 mois Avril à juin	75 € Droits d'entrée inclus	37,50 €
Formule aquagym + balnéo	Abonnement annuel Septembre à juin	320 €	160 €
	Abonnement 6 mois Janvier à juin	180 €	90 €
	Abonnement 3 mois Avril à juin	120 €	60 €
Formule aquagym + balnéo + espace forme	La séance	16 €	8 €
	Le mois	99 €	44,50 €
	Le trimestre	175 €	87,50 €
	Abonnement annuel Septembre à juin	430 €	215 €
Aquabike	La séance	12 €	6 €
	Forfait 12 séances	120 €	60 €

- **d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.**

**Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.**

Vote : Pour : 10  
 Abstention : 0  
 Contre : 0

Fait à Cattenom, le 7 février 2024

Le Président,  
Michel PAQUET



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text "Le Président" in the center, "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES de CATTENOM et ENIMONIS" around the perimeter, and a small star at the bottom. The signature consists of several overlapping, stylized lines.

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240207-B20240206\_09\_SI-DE

